

La pauvreté multidimensionnelle au prisme du microcrédit

Sandrine Michel et Holimalala Randriamanampisoa

Document de travail ART-Dev 2012-02

**Octobre 2012
Version 1**



La pauvreté multidimensionnelle au prisme du microcrédit

Sandrine Michel¹ et Holimalala Randriamanampisoa¹

¹ ART-Dev UMR 5281 – Université Montpellier 1

Résumé

L'objet de cet article est d'étudier la manière dont le microcrédit s'intègre dans les évolutions conceptuelles de la pauvreté et dans les politiques publiques censées les traduire. Dans la lutte contre la pauvreté, les résultats du microcrédit sont faibles, voire ambigus. Cela est vrai lorsqu'ils sont analysés en termes de revenus. Mais cela est vrai également lorsque les indicateurs multidimensionnels sont mobilisés. Méthodologiquement, les deux approches demeurent impuissantes à rendre compte de l'un des effets les plus intéressants du microcrédit : la possibilité qu'il offre de convertir des dotations individuelles en ressources. C'est pourquoi cet article propose une typologie multidimensionnelle de la pauvreté centrée sur ces processus de conversion. Nous l'appliquons au cas des bénéficiaires du crédit du réseau des Caisses d'épargne et de crédit mutuel (Cecam) à Madagascar.

Mots-clés : Pauvreté, analyse multidimensionnelle, mesure de la pauvreté, microcrédit, capacités

Title

Multidimensional poverty through the prism of microcredit

Abstract

This article studies how microfinance fits into the conceptual developments of poverty and public policy supposed to translate them. The results of microcredit as a mean to reduce poverty remain weak or ambiguous. This is true when analysis is based on income approach. But it is also true when the multidimensional indicators are used. Methodologically, the two approaches remain powerless to realize one of the most interesting effects of microcredit: its possibility to convert individual endowments in resources. That is why this paper proposes a typology of multidimensional poverty focused on the conversion process. We apply it to the case of recipients of the network of savings banks and credit unions (Cecam) in Madagascar.

Keywords: Poverty, multidimensional analysis, poverty measurement, microcredit, capabilities

JEL classification: O12, I32, G21

Pour citer ce document :

Michel, S., Randriamanampisoa H., 2012. La pauvreté multidimensionnelle au prisme du microcrédit. Document de travail ART-Dev 2012-02.

Auteur correspondant : sandrine.michel@univ-montp1.fr

Dans les analyses du développement, l'évolution conceptuelle de la pauvreté est indissociable de celle des politiques publiques mises en œuvre pour la réduire. Après le tout Etat qui a dominé au moment des *Indépendances*, après le tout marché caractéristique de la phase de *l'ajustement structurel*, la mise en place de *l'ajustement à visage humain* à la fin des années 1980 ouvre sur de nouvelles articulations entre l'Etat et le marché. Dans ce contexte toujours d'actualité, l'Etat, soigneusement délimité, et les institutions ont un rôle de facilitateur pour des individus conçus comme souverains, et donc responsables du développement, car preneurs d'initiatives pour valoriser leurs dotations individuelles sur le marché.

C'est dans ce cadre qu'émerge le microcrédit sur la scène internationale. En dépit de fonctionnements très divers, ce dernier est conçu comme un outil universel du développement. Il est en effet envisagé comme une nouvelle pratique généralisable de lutte contre la pauvreté. Cependant, le lien supposé entre l'allègement de la pauvreté et le microcrédit mérite un examen critique, justifié notamment par les résultats contradictoires des études d'impact de ce dernier (Ehlers & Main, 1998 ; Mac Gregor & al., 2000 ; Bouquet & al., 2009). Parce qu'elles retiennent des définitions différentes de la pauvreté, elles divergent dans l'information jugée pertinente pour évaluer le bien-être des individus. Sans une solide définition de la pauvreté, la sélection des critères pourrait mener à un nombre infini d'évaluations et à une grande confusion sur la portée du microcrédit (Comim, 2009).

Apparemment, le débat sur la définition de la pauvreté est tranché. Son caractère multidimensionnel est, en effet, désormais admis (Banque Mondiale, 2000). Mais, contrairement, les politiques publiques et leurs évaluations restent dominées par des critères monétaires (Kanbur, 2002). Pourtant, le fait de se focaliser sur un indicateur de pauvreté monétaire empêche de mettre en lumière les privations dont sont victimes les plus pauvres et les potentialités que leur ouvre le microcrédit.

La construction d'une typologie multidimensionnelle de la pauvreté est nécessaire à sa compréhension et à un ciblage plus efficace des politiques économiques (Alkire & Foster, 2011). L'objet de cet article est de contribuer à cet effort à partir du microcrédit : l'apport de ce dernier, mitigé sur le registre des revenus des ménages peut, en effet, être utilement complété par l'étude des usages non monétaires qu'ils en font, en privilégiant les processus de conversion des ressources des ménages pour réaliser des objectifs définis (Sen 1985).

Pour cela, nous étudions tout d'abord la manière dont le microcrédit s'intègre dans les évolutions conceptuelles de la pauvreté et dans les politiques publiques sensées les traduire. Cette démarche nous permet d'expliquer l'essor international du microcrédit (partie 1). Nous traitons ensuite la question des principaux indicateurs multidimensionnels actuels. A partir de leur discussion, nous introduisons une typologie multidimensionnelle à partir du cas des bénéficiaires du crédit du réseau des Caisses d'épargne et de crédit mutuel (Cecam) à Madagascar (Partie 2).

1. Evolutions théoriques de la pauvreté et des politiques publiques : le cas du microcrédit

La littérature distingue deux approches de la pauvreté. La première, unidimensionnelle, est fondée sur des critères monétaires et, à ce titre, privilégie la consommation des individus. La

seconde, multidimensionnelle, se propose d'élargir le concept de pauvreté à des dimensions non monétaires. Elle y est définie comme un phénomène plus complexe, faisant intervenir aussi bien la consommation que l'initiative des individus ou le niveau de vie ordinaire dans une société donnée. A partir des années 1990, le microcrédit va devenir un instrument emblématique de cette discussion théorique.

1.1. Pauvreté unidimensionnelle *versus* pauvreté multidimensionnelle

La définition multidimensionnelle de la pauvreté intègre des aspects qui ne sont pas capturés par l'approche unidimensionnelle. Des adaptations des politiques publiques résultent de ce mouvement conceptuel.

1.1.1. Pauvreté unidimensionnelle

Dans l'analyse unidimensionnelle, la pauvreté est souvent perçue dans sa manifestation monétaire.

- Critère du revenu monétaire : *poverty line*

Les dépenses de consommation, fondées sur un revenu, sont une approximation de l'évaluation du bien-être, exprimé par le niveau d'utilité des individus. Elle trouve ses origines dans l'utilitarisme classique qui privilégie la possession de ressources monétaires. Selon cette approche, la pauvreté apparaît dans une société donnée dès lors qu'« un, ou plusieurs, individu ne parvient pas à atteindre un niveau de bien-être matériel défini comme étant le minimum nécessaire par les normes sociales » (Ravallion, 1992). Ce champ d'analyse a permis de construire un grand nombre d'indices sophistiqués, respectant une axiomatique bien établie en lien avec la variable centrale du revenu monétaire.

La définition de la pauvreté relève alors d'une double démarche. Il s'agit tout d'abord d'identifier un seuil¹, représenté par la ligne de pauvreté. Les pauvres sont ceux qui ne parviennent pas à atteindre ce seuil. Il s'agit ensuite de qualifier les différents états de la pauvreté au moyen d'une norme. Les indices unidimensionnels rassemblent alors dans un même scalaire, les différents aspects de la pauvreté. Ils renseignent tout d'abord son incidence : le taux de pauvreté, ou risque de pauvreté, désigne la part de la population concernée par le seuil défini. Ils illustrent ensuite son intensité par l'analyse des écarts relativement au seuil pour les individus pauvres. Ils mettent enfin en évidence son amplitude : l'inégalité parmi les pauvres a permis de nuancer la vision homogène de la pauvreté. Au total, ils permettent, par le biais d'études de causalité ou par l'établissement de profils de pauvreté, d'avoir une vision assez large, mais néanmoins précise, de ce phénomène. Cela aboutit à une stratification de la pauvreté sur laquelle s'appuient les politiques publiques.

Dans cette définition de la pauvreté, la question de l'augmentation du revenu par tête est centrale. Ainsi, la littérature économique a très tôt supposée l'existence d'une relation entre la croissance économique, pourvoyeuse de revenus supplémentaires, et la réduction de la pauvreté via une baisse des inégalités (Kuznets, 1955). Dans cette perspective, la croissance

¹ La proportion de la population du monde en développement vivant avec moins de 1,25 dollar par jour se situait à 22 % en 2008, contre 43 % en 1990 et 52 % en 1981. En chiffres absolus, 1,29 milliards de personnes vivaient encore avec moins de 1,25 dollar par jour en 2008. Toutefois, au rythme actuel, environ un milliard de personnes vivront toujours dans une pauvreté extrême en 2015 (Chen & Ravallion, 2008 ; Banque Mondiale 2010).

est réputée bénéfique pour les pauvres (Banque mondiale, 1996). Les études de Dollar et Kraay (2002)², véritables références en la matière, estiment par exemple qu'une hausse de 1 % du revenu moyen dans un pays se traduirait par une hausse de 1 % du revenu moyen du quantile le plus pauvre de la société. La mise en cause d'une relation mécanique entre croissance et réduction des inégalités (Piketty, 2006) a bénéficié de travaux montrant que la réduction des inégalités suppose des politiques actives de redistribution de revenus (Piketty, 1994 ; Bourguignon, 1998). Les défis des politiques de lutte contre la pauvreté consistent alors à faire en sorte que la croissance bénéficie le plus possible aux couches de la population les plus démunies. Pour réduire la pauvreté, le véritable enjeu de l'élaboration d'une stratégie de développement réside dès lors davantage dans les interactions entre la croissance et la redistribution des revenus que dans les relations entre, d'une part, croissance et pauvreté et, d'autre part, pauvreté et inégalités, qui restent essentiellement arithmétiques (Bourguignon, 2004). Il reste que la recherche d'une stabilité structurelle, condition de la croissance à long terme, a longtemps justifié les politiques de lutte contre la pauvreté. Ce fut notamment le cas à travers les politiques d'ajustement structurel.

- Les programmes d'ajustement structurel, une application de la conception unidimensionnelle de la pauvreté

Au cours des années 1970, les pays en développement affrontent de graves déséquilibres structurels : celui de la balance des paiements, de la balance commerciale et du budget de l'Etat (Cling & al., 2002). Le déficit de la balance des paiements est alors jugé déterminant car il est assimilé à la cause de leur insolvabilité. Son rétablissement est devenu un « mot d'ordre ». En 1979, à la demande du G7, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) sont invités à mettre en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Basés sur un ensemble de politiques économiques au contenu relativement homogène, ces programmes ont finalement été appliqués dans une grande diversité de pays. Ils sont restés en vigueur jusqu'au milieu des années 1990.

Les PAS sont fondés théoriquement sur l'idée que les marchés sont efficaces. Ils préconisent, au niveau externe, l'ajustement des économies au marché mondial par la libéralisation des échanges, l'investissement international et les dévaluations des monnaies. Au niveau interne, ils organisent la réduction du rôle de l'Etat. Ils donnent la priorité à la privatisation des entreprises et des services publics (santé, éducation...) et cherchent à flexibiliser les marchés du travail. Les PAS avaient donc pour objectif de rétablir la confiance des investisseurs dans la viabilité de l'économie et de favoriser le retour des capitaux. Ils visaient également à relancer durablement les perspectives de croissance et à en faire bénéficier les pauvres (Banque mondiale, 1990).

En dépit de ressources financières considérables, dans les pays sous ajustement structurel, la dégradation des conditions de vie des couches sociales fragiles a été massive. On a observé une progression de la pauvreté et la diversification de ses formes dans de nombreuses parties du monde. La croissance, qui a pu être réelle ici ou là, ne s'est pas accompagnée, comme le prévoyait la théorie, du recul de la pauvreté. L'affaiblissement des Etats a accru des désordres socio-économiques (Stiglitz, 2002).

² Ils ont étudié le rapport entre la croissance, le revenu et d'autres variables sur un échantillon de 80 pays en coupe transversale sur une période de quatre décennies.

L'échec des PAS a conduit à l'élargissement de la conception analytique de la pauvreté. Elle s'impose alors comme un concept évolutif dans le temps et dans l'espace (Dubois & Rousseau, 2008). Cela requiert en permanence des ajustements, le dépassement de la seule approche monétaire et l'élargissement des différentes politiques menées pour la combattre (Kanbur & Squire, 2002). A partir de l'expérience de l'ajustement structurel, il est admis que la pauvreté relève d'interactions complexes et auto-entretenues entre les différentes sphères de la vie humaine.

1.1.2. Pauvreté multidimensionnelle

Contrairement à l'approche unidimensionnelle, qui privilégie le revenu ou l'utilité monétaire comme métrique pour analyser les niveaux de vie, les approches multidimensionnelles utilisent un ensemble de théories étudiant la pauvreté sous divers aspects. Elle est envisagée comme un concept complexe car différents éléments supposés en interaction doivent être pris en compte pour l'analyser (Chiappero-Martinetti, 2008).

Selon cette approche, l'étude de la pauvreté s'effectue sur la base des conditions d'existence des individus et de leurs liens avec la société. Il existe donc un rapport étroit entre les manifestations de la pauvreté, les conditions de vie et les structures de la société dans laquelle elle est étudiée. Dans ce cas, la pauvreté est un phénomène situé, traduisant le fait d'être exclu d'un mode de vie ordinaire et des activités de la société à laquelle l'individu appartient (Ringen, 1987).

Dans l'approche unidimensionnelle, le défaut de revenu se traduit par une absence d'accès aux biens et cette carence est évaluée à partir d'un modèle physiologique : la quantité de nourriture ou autres besoins fondamentaux à la reproduction de l'individu est centrale dans l'étude de l'ampleur de la pauvreté. L'approche multidimensionnelle y substitue un modèle social : les désavantages s'y expriment également au travers d'inégalités sociales et d'entraves à la participation à la société. Dans le cadre de la pauvreté humaine³, l'individu est donc envisagé en tant que membre d'une société, ou comme personne à part entière. Dans ce sens, la pauvreté ne peut plus être vue comme un état résiduel, ni comme une insuffisance de ressources qui se résorberait automatiquement par la croissance dont les fruits bénéficieraient à tous mais comme un ensemble de processus qui se renforcent mutuellement et à travers lesquels l'individu finit par être exclu des échanges sociaux (Paugam, 1991).

- La pauvreté comme construction sociale

La conceptualisation de la pauvreté comme construction sociale prend en compte des informations non monétaires. Elle repose sur une approche non welfariste de la pauvreté, qui s'appuie sur les résultats atteints ou bien sur ce qui a de la valeur pour un être humain (Ravallion, 1992).

Elle a d'abord considéré les besoins essentiels ou *basic needs*, qui analysent le bien-être en termes de résultats (OIT, 1976 ; Streeten & Stewart, 1981). Ils procèdent du constat de l'insuffisance de la croissance économique comme outil de lutte contre la pauvreté. Ils

³ Dans la pauvreté humaine, la littérature distingue entre pauvreté absolue et pauvreté relative. Certains estiment que cette dernière s'analyse en termes de privation, d'exclusion sociale et s'adapterait plus particulièrement aux pays développés (Fall & Verger, 2005). La pauvreté absolue concernerait donc les pays en développement. Ce point, renvoyant à la construction statistique de la pauvreté, est toujours discuté (Maurin, 2011).

peuvent être défini comme les quantités minimum de nourriture, eau, soins sanitaires, logement et vêtements nécessaires pour éviter la faim, la maladie, la mort précoce ou toute autre forme de privation ainsi que les biens et services minimum à la réalisation d'une vie décente (Stewart, 1995). Dans une étape ultérieure, Destremau et Salama (2002) ont proposé de décomposer les besoins essentiels en deux éléments : d'une part, le minimum de ce qui est nécessaire dans la sphère privée familiale au titre de la consommation et, d'autre part, les services de base fournis par la collectivité et utilisés par elle (infrastructures collectives et services publics tels que la santé ou l'éducation).

L'approche par les besoins essentiels est donc multidimensionnelle dans le sens où la pauvreté y est appréhendée au-delà de sa seule forme monétaire car elle reconnaît la nécessité pour les individus d'atteindre des niveaux minimums sur d'autres critères que celui du revenu comme la santé et l'éducation ainsi que d'autres services collectifs au niveau de la communauté au sein de laquelle l'individu vit. De ce fait, elle constitue une étape importante dans l'évolution des stratégies de réduction de la pauvreté qui se sont dès lors attachées à la satisfaction des besoins essentiels.

L'élargissement du concept de pauvreté se poursuit avec l'approche par les capacités (Sen, 1985). Elle procède tout d'abord d'une critique de l'approche par les besoins essentiels. Sen considère en effet que ces derniers occultent la diversité des individus et qu'assimiler les biens à leur usage suppose que ces biens suffisent, en eux-mêmes, à garantir les avantages correspondants au plus grand nombre. Or, doter deux individus de mêmes ressources ne garantit pas qu'ils disposent d'une liberté égale de les utiliser à leur convenance. Ainsi, l'approche par les capacités propose d'évaluer le développement en fonction des libertés réelles qui sont à la disposition de l'individu et qui lui permettent de choisir la vie qu'il souhaite mener. Dans son analyse de la pauvreté, Sen intègre la possibilité de convertir des biens que possède l'individu pour réaliser un objectif défini. L'étude des processus de conversion et de leur contexte renforcera les analyses de type institutionnel. A partir de Sen, à mesure que la complexité du processus du développement apparaît plus clairement et que sa conceptualisation s'enrichit, les méthodes de lutte contre la pauvreté évoluent en parallèle.

- L'après PAS, une période ... de flottement ?

A partir de 1995, la prise de conscience généralisée des limites de l'ajustement structurel ouvre une période nouvelle dans les débats sur les politiques de développement. L'Unicef alerte la première. Avec l'ouvrage *L'ajustement à visage humain* (Unicef, 1987), cette institution avance que la recherche d'une stabilité structurelle, considérée comme la condition de la croissance à long terme, s'est accompagnée de coûts humains élevés et fait apparaître la nécessité de penser la Dimension Sociale de l'Ajustement afin de concevoir des politiques explicites de réduction de la pauvreté. Avec la remise en cause du *Consensus de Washington*⁴ (Boyer, 2001 ; Stiglitz, 2002), les aspects non monétaires ont été intégrés dans les programmes et les politiques de lutte contre la pauvreté.

⁴ Terme proposé en 1989 par John Williamson. Il est composé de 10 recommandations : discipline budgétaire, réorientation de la dépense publique, réforme fiscale, libéralisation financière, adoption d'un taux de change unique et compétitif, libéralisation des échanges, élimination des barrières à l'investissement direct étranger, privatisation des entreprises publiques, dérégulation des marchés, prise en compte des droits de propriété. La BM et le FMI ont décidé de subordonner leurs prêts à l'adoption de politiques inspirées de ces thèses.

Au niveau des politiques publiques s'ouvre alors une période marquée à la fois par l'expérimentation de nouveaux outils et par un certain flottement. Par opposition à l'approche universaliste de l'ajustement structurel, se fait jour la nécessité de repartir des situations concrètes et de leur diversité. Désormais, la pauvreté est appréhendée tout d'abord comme un concept polymorphe car elle peut prendre plusieurs formes et dépend de son contexte d'analyse (PNUD, 1997 ; Banque Mondiale, 2000 ; Atkinson & al., 2002). Les niveaux locaux et nationaux redeviennent pertinents pour des politiques situées. Dès lors, plusieurs pays en développement sous ajustement sont invités à élaborer leur Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ce dernier décrit les politiques et programmes qu'un pays entend mettre en œuvre sur le plan macroéconomique, structurel et social afin de promouvoir la croissance et de réduire la pauvreté, ainsi que ses besoins de financement extérieur.

Sur le fond, au même titre que les PAS, les DSRP visent des objectifs macro-économiques pour favoriser la croissance pour en faire bénéficier les pauvres mais deux éléments nouveaux ont été ajoutés (Cling & al., 2002) :

- La nécessité de consacrer des dépenses publiques à l'éducation et à la santé, inversant ainsi la tendance des premières politiques d'ajustement structurel ;
- L'introduction de "filets de sécurité" et de programmes de financement ciblés afin d'atténuer les effets négatifs des politiques d'ajustement sur les pauvres dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures rurales.

Au milieu des années 2000, une seconde vague de DSRP se met en place. Les volets socio-économiques sont alors alignés sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement⁵ (OMD). De nouveaux concepts sont alors pris en compte : la gouvernance, l'écologie, la liberté, la démocratie. De nouveaux outils les accompagnent, au premier rang desquels le microcrédit.

1.2. Le microcrédit, un instrument de lutte contre la pauvreté ?

1.2.1. Emergence du microcrédit sur la scène internationale

Dans le sillage du renouveau théorique de l'analyse de la pauvreté qui en fixe le cadre, le microcrédit, et plus généralement la microfinance, ont été envisagés comme des éléments qui pourraient rassembler tous les changements apparus. Mais, si la microfinance en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté prend son essor à la fin des années 1980, elle ne crée pas le microcrédit. Ce qui se passe alors relève de l'observation, de l'appropriation et de la généralisation de formes anciennes d'accès à de micro-financements monétaires anticipant des activités économiques ou sociales, le plus souvent informelles⁶. Dans une optique de développement, sa généralisation est liée à l'adaptation de ses formes aux objectifs de

⁵ Le texte fondateur des Objectifs du Millénaire pour le Développement est la Déclaration du Millénaire, adoptée en septembre 2000, lors de l'ouverture de la 55ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les OMD retiennent 8 objectifs pour lutter contre la pauvreté : <http://www.un.org/millenniumgoals/>

⁶ Les différentes formes de finance informelle constituent autant de formes anciennes du microcrédit. Les tontines sont sans doute les plus connues. Très populaires en Asie, en Afrique mais aussi en Amérique centrale, cette pratique financière repose sur la confiance mutuelle des membres qui versent périodiquement une cotisation, remise à l'un d'eux à tour de rôle. Une fois que chaque membre a bénéficié des cotisations, l'activité peut-être reprise ou dissoute d'un commun accord (Lelart, 2005).

l'ajustement à visage humain considérant les individus comme souverains, capables de mobiliser leurs propres ressources sur un marché.

En 1997, le Sommet du microcrédit de Washington⁷ contribue à la visibilité de cette stratégie, avec plus de 2900 participants, représentant 1500 organisations et 137 pays. Dès lors, l'inscription du microcrédit dans le paradigme de lutte contre la pauvreté est affichée. Cela constitue un premier jalon dans la promotion de cet outil. Finalement, l'année 2005 est déclarée année internationale du microcrédit par l'ONU. Cette décision, qui consacre sa renommée, resserre le lien affiché entre microcrédit et allègement de la pauvreté : les populations pauvres, aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines, ont besoin du microcrédit pour améliorer leur capacité à augmenter leur revenu, à se construire un patrimoine et à limiter leur vulnérabilité (UN, 2005).

Le microcrédit s'insère ainsi dans une perspective plus large de révision des politiques publiques. Dans une démarche *bottom-up*, les bénéficiaires d'une politique économique doivent désormais eux-mêmes déterminer les mesures les plus appropriées pour réduire la pauvreté. A partir des OMD, les stratégies retenues visent à combattre la pauvreté sur trois fronts : le développement des opportunités, l'insertion des pauvres via l'accès aux marchés et aux services publics et enfin la sécurité matérielle. Ces stratégies se déclinent par pays en fonction des priorités nationales et des réalités du terrain (Banque Mondiale, 2000).

Dans cette nouvelle manière d'envisager la pauvreté, les moyens pour y faire face ont évolué. Les politiques publiques ne sont plus conçues en termes de ressources finales mais en termes d'opportunités, cherchant la capitalisation des ressources par les pauvres. L'objectif des politiques de développement est d'aider les pauvres à acquérir des actifs, aussi bien sociaux que financiers, pour qu'ils en tirent de meilleures opportunités et que leur possession leur permette d'échapper à la situation de pauvreté. Le microcrédit serait alors un instrument qui permettrait de considérer la pauvreté sous ses divers aspects à la fois monétaires et sociaux.

1.2.2. Les ambiguïtés du microcrédit

En raison de faibles performances macroéconomiques, le microcrédit ne constitue pas un outil de développement (Treillet, 2002). Ce n'est donc pas à partir d'une contribution éventuelle à la croissance qu'il peut être évalué. Il est en revanche pertinent d'étudier ses apports au niveau microéconomique sans que, pour autant, aucun registre d'analyse de ses effets, parmi les plus rapportés, n'emporte l'adhésion.

- Des résultats controversés

Dans une perspective unidimensionnelle, le microcrédit peut être envisagé comme procurant un revenu. Il s'agit de prêter aux pauvres un capital de départ pour qu'ils aient la capacité de créer une activité génératrice de revenu. Dans ce sens, le microcrédit est un instrument qui permet de démarrer une fonction d'intermédiation financière pour transférer des ressources des épargnants aux investisseurs. Le microcrédit permet également d'intégrer des millions de gens exclus du système bancaire formel en raison de l'absence des garanties et des coûts de transactions élevés (Yunus, 2006). Mais, cet argument a été mis en doute par de nombreuses crises d'endettement des ménages bénéficiaires du microcrédit. Le cas le plus récent est celui

⁷ www.microcreditsummit.org

de la microfinance indienne (Sriram, 2010). Des ménages, contractant des crédits auprès d'institutions de financement pour démarrer une activité génératrice de revenu, ont du mal à réussir dans l'entrepreneuriat parce que l'argent reçu ne servira finalement qu'à régler les problèmes familiaux ou à assurer des dépenses quotidiennes. Leur niveau d'endettement est tel que les ménages concernés empruntent de l'argent auprès d'une autre caisse pour rembourser la première. Les ménages entrent ainsi dans un « cercle vicieux » car les dettes s'accumulent et les clients sont dans l'obligation de rembourser leurs prêts (Servet, 2011).

Un autre questionnement porte sur l'ampleur des effets, transposant ainsi le microcrédit dans le champ de la pauvreté multidimensionnelle. Plusieurs études, menées sur différents continents, ont en effet montré que l'action des institutions de microfinance recueillait des résultats impressionnants, tant sur le plan économique, avec des impacts sur le niveau de revenu et la capacité à épargner, que sur le plan social avec des effets sur la scolarisation des enfants, l'accès aux soins et le perfectionnement de l'habitat (Boyé & al., 2006). Certaines études concluent donc à des résultats plutôt positifs. Mais d'autres démontrent, au contraire, que les effets de la microfinance se mesurent au mieux au niveau d'une meilleure gestion de la trésorerie familiale et dans certains cas, par l'augmentation du patrimoine familial et de la consommation (Servet, 2006 ; Baumann & Servet, 2007).

Enfin, le microcrédit est régulièrement interrogé du point de vue des rapports de genre. Dans un contexte de « féminisation de la pauvreté », de nombreuses femmes cumulent pauvreté monétaire et exclusion sociale (Banque mondiale, 2003). La microfinance cherche à sortir les femmes de leur pauvreté grâce à leur *empowerment*, processus mettant l'accent sur la contribution à leur autonomisation dans la société civile. Cette dernière reposerait sur la démocratisation par l'action collective via les politiques publiques, sur leur insertion sur le marché du travail et dans la vie économique du pays (Guérin & Palier, 2005). Cette démarche conforte les arguments des organismes prêteurs en faveur des femmes qu'ils considèrent plus disciplinées, ayant un taux de remboursement élevé et qui dépenseraient par souci du bien-être de leur famille et de leurs enfants. Certaines études concluent en effet à des résultats plutôt positifs : meilleur accès à la consommation et aux soins, amélioration de leur pouvoir de décision et de leur mobilité spatiale, accès à la propriété, réduction de la violence domestique (Yunus, 2006). Toutefois, ces résultats ne sont pas généralisables : certaines femmes ont en effet connu de « grandes désillusions » en termes de bien-être économique. On observe le détournement des prêts ou des entreprises devenues profitables par les hommes, l'exacerbation de la violence conjugale, l'alourdissement des responsabilités, la surcharge de travail, etc. (Guérin, 2006).

Finalement, ces quelques résultats contradictoires illustrent le fait que les études d'impact du microcrédit continuent de poser des défis conceptuels qui alimentent les controverses (Bouquet & al., 2009). Ces défis sont également méthodologiques.

- Des questions de méthode

Sur le terrain, les différentes analyses peinent à établir un lien de causalité direct entre le microcrédit et les changements observés chez les bénéficiaires.

Ainsi, le choix des critères pour déterminer les zones d'impact importe. Le niveau d'analyse retenu, micro-, méso- ou macroéconomique, influence les résultats car chaque niveau met en

évidence certains phénomènes et en occulte d'autres (Guérin & al., 2009). Les effets les plus significatifs du microcrédit sont accessibles au niveau local. Mais, ces derniers deviennent insignifiants quand on passe à d'autres échelles, méso et a fortiori macro, car les activités les plus courantes sont des micro-activités telles que le petit commerce, la vente de produits locaux récoltés ici et là, jusqu'au commerce illégal de denrées provenant de magasins d'alimentation subventionnée, en passant par des services en nature. Toutes ces activités, souvent ponctuelles, évoluent au gré des opportunités. Les revenus générés restent infimes.

L'unité de dimension des zones d'impact, par exemple au niveau local, ne suffit cependant pas à procurer des résultats robustes. En effet des difficultés de comparaison peuvent surgir dans la définition du lien de causalité, qu'il soit direct ou indirect, entre la microfinance et la pauvreté car la causalité apparaît comme située et donc étroitement dépendante des contextes locaux (Guérin & al., 2009). La situation devient plus compliquée encore lorsque l'on analyse ce qui semble se passer dans plusieurs pays en développement, à savoir la transposition rapide et à plus grande échelle des programmes de microfinance (Hulme, 2000).

De plus, les études d'impact en microfinance ne constituent pas un champ stabilisé du point de vue méthodologique car elles sont un lieu de rencontre entre trois grands référentiels : le référentiel scientifique, régi par des critères de rigueur, d'objectivité et du caractère vérifiable des résultats ; le référentiel développementaliste, centré sur des principes de demande et de participation des acteurs, d'adaptation aux situations spécifiques locales ; le référentiel opérationnel enfin, avec ses critères d'efficacité, de relation coût-bénéfice, de satisfaction des clients/usagers. La mise en cohérence de ces référentiels par les différentes parties prenantes est loin d'aller de soi (Bouquet & al., 2009). Cela signifie qu'une enquête sur l'impact de la microfinance sur les pauvres devrait aborder simultanément le problème de l'impact relatif des différents services financiers, de la multidimensionnalité de la pauvreté et du choix des critères retenus pour l'évaluation (Comim, 2008).

2. D'indicateurs multidimensionnels à la pauvreté multidimensionnelle : l'insertion du microcrédit

2.1. Apports et limites d'une nouvelle génération d'indicateurs, ouverts à la multidimensionnalité de la pauvreté

L'évolution de la conception de la pauvreté a permis de générer de nouveaux indicateurs. Graduellement, ces derniers ont tenté d'intégrer la multidimensionnalité de la pauvreté dans les mesures.

2.1.1. L'Indice de Développement Humain : le social sans les capacités

Le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) publie l'Indice de Développement Humain (IDH) depuis 1990 (PNUD, 1990). Aujourd'hui, cet indicateur composite combine trois dimensions : l'espérance de vie à la naissance, la durée de scolarisation (moyenne et attendue) et le revenu national brut par habitant. La valeur de l'IDH

est comprise entre 0 et 1. Un IDH proche de 1 signifie que la population nationale a une bonne qualité de vie⁸ (PNUD 2010).

Pour construire cet indice, le PNUD s'est inspiré de l'approche de Sen qui définit le développement humain comme « le renforcement des capacités qui élargissent les possibilités offertes aux individus de mener une vie qui leur semble digne de l'être » (Sen, 1984). L'IDH en est donc une mesure simplifiée, admettant la multidimensionnalité du développement.

L'un des apports de l'IDH est d'avoir décorréler les performances économiques et sociales des nations et, à ce titre, il a contribué à la discussion internationale sur les indicateurs de richesse (Gadrey & Jany-Catrice, 2007 ; Stiglitz & al., 2009). L'IDH a également contribué à fonder l'idée que les politiques sociales ne sont pas incompatibles avec les performances économiques (Michel & Carpentier, 2010), y compris pour les pays en développement. Mais ces apports n'effacent pas les réticences de Sen à l'égard de cet indicateur. Ainsi, l'IDH postule, sans en rendre compte, de la conversion des dotations individuelles des pauvres. L'IDH occulte également les disparités au sein des communautés ce qui revient, une nouvelle fois, à effacer les pauvres quand bien même cette invisibilité résulte de politiques économiques nationales.

Pour pallier cette critique, le PNUD a affiné son travail de représentation de la pauvreté en publiant, en 1997, l'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH). Son but était de tenir compte de la diversité des contextes d'analyse de la pauvreté. Pour cela, il mesure le niveau de pauvreté au sein d'une société en tenant compte, au-delà des paramètres financiers, des enjeux complémentaires comme les inégalités d'accès à la santé, à l'emploi ou encore à l'éducation. Il mesure le degré de pauvreté ou la proportion de la population vivant dans des conditions de dénuement extrême. Il existe deux indicateurs, selon qu'il s'agit d'un pays en développement ou d'un pays développé. Les critiques adressées à l'IPH mettront tout d'abord en avant la simplicité de cet indice composite puisqu'il accorde le même poids à toutes les dimensions avant de les agréger en retenant un seuil. Elles porteront ensuite sur le fait que cet indice ne peut révéler l'origine de la privation qui affecte les individus. Or, cette distinction demeure essentielle pour mettre en place une politique adéquate de lutte contre la pauvreté (Anand & Sen, 1997).

2.1.2. L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle : une réelle avancée dans la prise en compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté ?

A la demande du PNUD, l'*Oxford Poverty and Human Development Initiative* (OPHI) a entrepris de rendre compte de l'aspect multidimensionnel de la pauvreté dans un nouvel indicateur : l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) a été publié en 2010. Son objectif est double : préciser le contexte de pauvreté au plus près des pauvres et contribuer à cibler les ressources de développement de manière efficace (PNUD, 2010).

L'IPM cherche à mieux prendre en compte tous les aspects de la pauvreté et à déterminer ensuite les variables expliquant au mieux cette pauvreté selon le contexte d'étude (Alkire & Santos, 2010). Son objectif est de montrer l'incidence, l'intensité et la profondeur de la pauvreté, ainsi que l'inégalité parmi les pauvres. La méthode utilisée donne des mesures au

⁸ L'IDH a été régulièrement corrigé car régulièrement discuté. Notre objet n'est pas de rendre compte du débat. Sur ce point, voir notamment Ravallion (2012)

niveau individuel (personne ou ménage) en fonction de trois dimensions : la santé, l'éducation et le niveau de vie, ce dernier étant lui-même composé de 8 indicateurs référés à la détention de biens ou d'accès à des services. Elle est flexible et, à ce titre, peut être utilisée pour créer des mesures spécifiques pour différentes sociétés et situations. L'IPM révèle la nature de la pauvreté à divers niveaux depuis les ménages jusqu'au niveau régional, national et international. Sa visée est clairement opérationnelle en ce sens qu'il conduit à formuler des jugements nuancés à l'intérieur d'une même nation et donc produire des ciblage fins en termes de politiques économiques (Alkire & Foster, 2011).

Les indicateurs multidimensionnels divergent lorsque leurs résultats sont comparés à ceux d'indicateurs usuels, tels que le revenu ou le PIB par habitant par exemple. Ainsi, après l'IDH, l'IPM contribue à revisiter les hiérarchies mondiales, changeant les points de vue sur la géographie de la pauvreté. Les résultats peuvent surprendre également d'un autre point de vue : ils mettent, en effet, en évidence d'amples écarts au sein d'un même pays. Alkire est persuadée que l'IPM est un indicateur plus précis et donc plus utile à la prise de décision. Elle insiste également sur le fait que ce nouvel indice n'est pas en opposition avec d'autres indicateurs monétaires⁹ et ne vise pas à les remplacer mais à les compléter en apportant des informations supplémentaires.

Il reste que cet indicateur, comme l'IDH, ne renseigne pas sur l'exercice de leur liberté réelle par les pauvres. Sans référence au revenu, il continue à décrire une pauvreté d'état, à dominante matérielle, sans renseigner sur les processus de réalisation des opportunités de l'individu pour agir sur son état de pauvreté.

2.2. Capabilités et microcrédit : une typologie multidimensionnelle de la pauvreté

A partir des capabilités de Sen, nous nous proposons d'analyser le microcrédit comme un vecteur de conversion des ressources de l'individu pour réaliser ses opportunités. Dans un état donné de ressources, chaque individu établit un arrangement pour atteindre ses objectifs. Le microcrédit rend possible les opportunités latentes grâce à un agencement alternatif de ces ressources car il offre la liberté à l'individu d'en choisir un autre.

Pour cela, nous présentons une typologie multidimensionnelle de la pauvreté à partir des capabilités sur le cas d'un échantillon de ménages ruraux à Madagascar. Cette typologie est construite en deux étapes :

- l'inventaire et le classement des ressources dont disposent ces ménages ;
- une méthode pour expliquer comment ces ressources s'agencent pour former un espace d'opportunité pour chacun d'entre eux, nous permettant ainsi de repérer trois niveaux de capabilités caractéristiques de notre échantillon.

A partir de cette typologie, nous étudions ensuite la manière dont le microcrédit favorise les processus de conversion, c'est-à-dire la manière dont il supporte la mise en relation des ressources des ménages et les opportunités qu'elles leur offrent dans la perspective d'améliorer leur bien-être.

⁹ Elle mentionne entre autres le seuil de pauvreté de 1,25 dollars par jour, utilisé notamment par la BM.

L'échantillon de ménages ruraux de Madagascar a été constitué à partir d'une base de données¹⁰ du réseau Cecam¹¹, réalisée par des équipes du CIRAD et de la FOFIFA¹². Il comporte 290 ménages membres. Au moment de l'enquête, ces ménages ont, ou ont eu, accès à un microcrédit.

2.2.1. Conditions de vie et ressources des ménages : une approche contextualisée

Pour réaliser notre étude empirique, nous caractérisons les conditions de vie des ménages ruraux malgaches à partir de quatre dimensions. Ces dernières relèvent du profil général de tout ménage et en cela présentent une certaine universalité. Elles sont toutefois inscrites dans les conditions de vie concrètes des ménages étudiés dont elles restituent les spécificités.

Ces dimensions rendent compte du profil du ménage des points de vue de sa constitution, de ses ressources monétaires, de ses moyens pour faire face à des chocs exogènes et enfin de sa production. Les ménages de l'échantillon ont des activités productives dominées par la riziculture. Cette spécificité de la dimension de production influence toutes les autres et donne son caractère situé à la recherche.

Ces quatre dimensions sont composées de onze variables, chacune d'entre elles étant une information désagrégée de la base.

Tableau 1 - Les variables de représentation des ressources des ménages

1 – Dimension humaine	Age du chef de ménage
	Taille du ménage
2 – Dimension financière	Revenu disponible
	Epargne monétaire
3 – Dimension de sécurité	Diversification des activités
	Autosuffisance en riz
	Niveau de patrimoine
4 – Dimension de production	Surface exploitée
	Actif agricole
	Salarié temporaire
	Utilisation de fertilisant

1 - Dimension humaine. Elle comporte des variables relatives aux caractéristiques du chef de ménage ainsi qu'à l'ensemble de ses membres. Ces caractéristiques personnelles influencent le processus de conversion des ressources en capacités.

2 - Dimension financière. Elle représente les ressources monétaires disponibles des ménages, issues des activités productives.

¹⁰ Les données utilisées dans cet article ont été recueillies par le CIRAD et la FOFIFA dans le cadre d'une étude d'impact financée par le Fonds européen de développement à Madagascar. Les données sont la propriété du gouvernement de Madagascar et du Cecam.

¹¹ Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (Cecam) est un réseau financier mutualiste à Madagascar.

¹² Il s'agit d'un centre national de recherche appliqué au développement rural, composante principale du Système National de Recherche Agricole de Madagascar. Sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, il réalise toutes les recherches intéressant le développement rural dans le pays.

3 - Dimension de sécurité. Elle représente le stock de ressources dont disposent les ménages pour se prémunir des chocs¹³ auxquels ils doivent faire face. On distingue quatre types de chocs, classés en fonction de leur nature :

Choc de type 1 : Chocs réguliers

Il s'agit notamment de la période de soudure entre deux productions annuelle de riz qui est un événement auquel tous les ménages doivent faire face. Dans les hautes terres, cette période a généralement lieu entre les mois de janvier et de mars. Durant cette période, la variabilité du prix du riz, ou des produits qui lui sont substituables, est d'autant plus importante que les ménages sont, pour un grand nombre d'entre eux, acheteurs nets de riz. De ce fait, ils sont bien plus vulnérables à une malnutrition saisonnière (Minten & Razafimanantena, 2006). Au cours de cette période, environ un million de Malgaches tombent saisonnièrement en dessous du seuil de pauvreté pour rejoindre les neuf millions qui y vivent en permanence (Dostie & al., 2002).

Choc de type 2 : Chocs de type naturel

Du fait de son emplacement géographique, de ses faiblesses institutionnelles et infrastructurelles, le pays est souvent exposé à divers types de chocs d'origine naturelle. On peut citer entre autres les cyclones, la sécheresse, les criquets, les inondations. Les chocs de cette nature entraînent un risque de production assez élevé (Minten & al., 2003).

Choc de type 3 : Chocs macroéconomiques

Aux événements naturels s'ajoutent les phénomènes économiques comme l'inflation, la récession et la restructuration des entreprises publiques qui influent en même temps sur un grand nombre de ménages.

Choc de type 4 : Chocs idiosyncrasiques

Ils se composent essentiellement d'événements liés au cycle de vie tels que le décès, la maladie, les accidents, la séparation... ou à l'instabilité sociale (pertes d'emploi, vols...) et développent donc des incidences spécifiques sur chaque ménage.

Tous les ménages sont potentiellement concernés par l'ensemble des chocs. Mais ceux de type 2 et 3 font l'objet de politiques publiques. Nous ne prenons donc en compte que les chocs de type 1 et 4 dans la mesure où les ménages vont devoir développer des stratégies spécifiques pour y répondre.

4 - Dimension de production. Elle comprend les variables déterminantes du niveau de production et de la performance de l'unité de production.

Cette représentation des conditions de vie des ménages ruraux à partir de leurs ressources décrit à la fois un état des ménages et leurs capacités potentielles. Il s'agit maintenant de déterminer parmi ces ressources, les capacités les plus significatives en termes d'amélioration du bien-être, susceptibles de faire l'objet d'un processus de conversion dont le microcrédit serait l'instrument. Sur cette base, nous élaborons maintenant une typologie multidimensionnelle des niveaux de capacités des ménages.

¹³ Cette typologie a été établie dans les années 1990 sur la base d'une recherche financée par l'USAID, conduite par 3 groupes 1) celui des professeurs R. et P. Lupo de l'Université de Tuléar, a ciblé le Sud du pays, la ville de Tuléar et 3 localités rurales ; 2) celui de M. Galy, anthropologue de l'Université de Toulouse, s'est penché sur les zones rurales de la région des hauts plateaux et sur la côte est ; 3) celui du Conseil Malgache des ONG pour le Développement et l'Environnement (COMODE) a concentré ses investigations sur Antananarivo ville.

2.2.2. Typologie multidimensionnelle des niveaux de capacités

Pour déterminer les variables les plus aptes à donner lieu à l'exercice d'un choix pour l'individu pour qu'il puisse améliorer son bien-être, nous recourons à une Analyse Factorielles des Correspondances Multiples (AFCM) (Escofier & Pagès, 2002). Pour cela nous étudions la complémentarité et le chevauchement des différentes dimensions du bien-être entre elles. Les ménages présents dans notre échantillon sont ensuite distribués sur la base des résultats significatifs de l'AFCM par une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH). La CAH procède par agrégations successives des individus en comparant leurs ressemblances et dissemblances¹⁴ relativement aux variables introduites et permet de choisir le nombre de classes pertinentes. Au final, la CAH, permet d'élaborer une typologie des ménages selon le niveau de leurs capacités. Cette typologie multidimensionnelle est de nature qualitative : élevé, moyen et faible. Bien que renvoyant à un seuil, l'AFCM et la CAH restent ancrées dans les approches multidimensionnelles (Randriamanampisoa, 2011).

L'AFCM et la CAH mettent en évidence l'inégale contribution des différentes dimensions dans l'amélioration de la situation de pauvreté des ménages ruraux. Ainsi, les dimensions de production et de sécurité sont susceptibles d'y jouer un rôle déterminant tandis que les dimensions humaines et financières ne semblent pouvoir y contribuer directement.

Cela ne signifie pas que les variables de ces deux dernières dimensions n'ont aucun rôle dans le processus de conversion. En effet, certaines sont fortement corrélées avec celles qui se trouvent dans les dimensions de production et de sécurité. Par exemple la variable *niveau du patrimoine*¹⁵, comprise dans la dimension de sécurité, est fortement corrélée à la variable *niveau de revenu*, propre à la dimension financière. Il en est de même pour la variable *actif agricole* dans la dimension de production qui reste dépendante de la *taille du ménage*, variable de la dimension humaine.

Tableau 2 – Typologie des ménages selon leur niveau de capacités significatives

	<u>Capacités faibles (23%)</u>	<u>Capacités moyennes (55%)</u>	<u>Capacités élevées (22%)</u>
<u>Dimension de sécurité</u>			
Diversification (nombre d'activités)	3	2	2
Disponibilité en riz (nb de mois)	≤3	4 à 6	9 à 12
Niveau de patrimoine (10 ³ ariary)*	10 à 800	800 à 3 700	≥ 3 700
<u>Dimension de production</u>			
Surface exploitée (hectares)	<1	2	>3
Actif agricole (nombre)	1	<4	>4
Salarié temporaire (nombre jours/an)	<30	80 à 160	>160
Utilisation des fertilisants (nombre)	0	1	>2

*1 euro= 2580.83 ariary (source : Banque centrale de Madagascar , 2007)

¹⁴ Les ressemblances et dissemblances sont des critères purement mathématiques. Ce sont des distances euclidiennes.

¹⁵ Les variables de la base de données utilisées dans l'AFCM figurent en italique.

Type 1 : Ménages à faibles capacités

Cette catégorie est composée de 67 ménages, représentant 23% de notre population totale. Elle présente les caractéristiques suivantes.

Au niveau de la dimension de production, ces ménages exploitent une faible surface (85% des individus de cette catégorie exploitent moins d'un hectare de terrain). Ils n'utilisent pas d'*actifs agricoles* en dehors d'eux-mêmes si ce n'est quelques journées de travail saisonnier. Ces ménages n'utilisent pas de *fertilisants*. D'une manière générale, leur activité agricole est caractérisée par la prédominance de modes de production fondés sur des techniques culturelles traditionnelles, peu performantes mais éprouvées. La majorité de ces paysans demeure réticente à la prise de risque et reste tournée vers l'autoconsommation.

L'une des particularités de ce groupe est que son activité recourt à une forte diversification. Ce résultat attire particulièrement l'attention car, dans la littérature unidimensionnelle de la pauvreté, la diversification des activités est analysée comme une stratégie ouverte aux paysans riches. Elle équivaldrait à un système d'assurance dont la prime s'apparenterait au coût d'opportunité lié à la faiblesse du revenu attendu issu d'une activité moins risquée que l'activité agricole (Barret & al., 2001). En effet, selon la théorie néoclassique, les individus, pour réduire les risques de pertes dans leurs achats d'actifs, auraient tendance à diversifier au maximum leur portefeuille tout en tenant compte de leur aversion au risque. La diversification résulterait alors d'un choix volontaire de la part de l'individu et concernerait des activités stables. L'approche des capacités met, au contraire, en évidence que la diversification, en tant que stratégie utilisée par les paysans les plus pauvres de notre échantillon, peut être interprétée comme un signe de vulnérabilité car elle concerne surtout des activités de type temporaire. Dans ce cas, la diversification est liée à l'absence de choix et reflète déjà une certaine restriction au niveau de l'ensemble de possibilités offertes. Cette stratégie est assimilée en réalité à une stratégie de survie qui permet aux paysans de mettre en valeur différents types de terres et de minimiser la prise de risque liée à la spécialisation (Dabat & al., 2008).

Type 2 : Ménages à capacités moyennes

Ce groupe représente plus de 55% de notre échantillon et comprend 160 ménages. Presque toutes les variables de production se situent autour des valeurs moyennes. Ces variables concernent par exemple, la *surface exploitée*, la *main d'œuvre temporaire*, l'*utilisation de fertilisant* et l'*âge du chef de ménage*. Pour la *surface exploitée*, plus de 84% des ménages de ce groupe exploitent une surface de 1 à 5 hectares. L'orientation agricole de ce groupe est marquée aussi par le niveau d'utilisation des *intrants* : 79% des ménages utilisent au moins un fertilisant et 12% en utilisent trois ou quatre combinés. Dans ce groupe, les chefs de ménage de la *tranche d'âge* de 35 à 50 ans représentent près de 60% des effectifs et plus de la moitié de l'échantillon total de notre étude (53,45%).

Type 3 : Ménages à capacités élevées

Cette catégorie regroupe 63 ménages, soit près de 22% de l'ensemble de notre échantillon. Ce sont les ménages qui ont les activités agricoles les plus développées. L'importante utilisation de fertilisants (engrais, fumier, semences améliorées, produits phytosanitaires) démontre une certaine maîtrise des techniques agricoles et signale une intensification relativement forte.

Pour ce qui concerne la dimension financière, les ménages de ce groupe disposent d'importantes *ressources monétaires* : presque 80% d'entre eux se trouvent dans la tranche de revenu la plus élevée de notre échantillon. Pour ce qui est de la dimension sécurité, le *niveau de patrimoine* est également assez important, conformément à la forte corrélation entre le niveau de revenu et celui du patrimoine (Dasgupta, 1993). Les ménages de ce groupe ont des disponibilités en riz leur assurant au moins 9 mois de consommation (pour plus de 90 % des ménages de cette catégorie).

Plus de la moitié des ménages de cette catégorie comprend entre 7 et 10 personnes. Cela est contraire à ce qu'avancent plusieurs études sur la pauvreté unidimensionnelle pour lesquelles les ménages les plus nombreux sont également les plus pauvres en raison de la nécessité de distribuer des ressources rares entre un plus grand nombre de personnes (Ravallion, 1998). Nous montrons, au contraire, qu'un ménage de grande taille présente des avantages qui ne sont pas capturés par l'approche unidimensionnelle. Le fait d'avoir un réseau de relations plus étendu et par conséquent un capital social élevé (Bisiaux, 2011) est très important dans un contexte où les mécanismes formels d'assurance sont inaccessibles car fournis par le marché ou par l'Etat. Ces mécanismes informels peuvent être décisifs dans la gestion des risques au quotidien.

Ces résultats confirment que l'approche de Sen offre une vision assez différente de la pauvreté, notamment à travers les exemples de la stratégie de diversification et de la taille des ménages.

2.2.3. Impact du microcrédit sur les capacités

Pour estimer la relation entre le microcrédit et les capacités, nous utilisons un modèle logit multinomial ordonné. Le choix de cette méthode repose sur son adéquation à l'analyse des variables dépendantes de type qualitatives et catégorielles. Avec cette méthode, on ne modélise pas la variable dépendante elle-même mais la probabilité qu'elle prenne la valeur 1 ou 0. Pour cela, on suppose qu'il existe une variable latente y^* telle que : $y=1$ si $y^* \geq 0$ et $y=0$ si $y^* < 0$. On suppose ensuite que cette variable y^* dépend linéairement d'un certain nombre de variables explicatives.

Tout d'abord, nous estimons l'équation suivante:

$$Y_{i,2007} = \alpha_0 + \alpha_1 MMC_{i,2006} + \alpha_n X_{n,2007} + \varepsilon_i$$

Où:

- la variable expliquée, $Y_{i,2007}$, représente la typologie de capacités de l'individu i en 2007. Elle est de type qualitatif (élevée, moyenne et faible), issue de l'AFCM et de la CAH ;
- $MMC_{i,2006}$ est la première variable explicative. C'est la variable d'intérêt. Elle représente le montant du microcrédit pris par l'individu i . Cette variable est retardée d'une année pour réduire le problème d'endogénéité ;
- $X_{n,2007}$ représente un ensemble de variables explicatives de contrôle, à savoir :
 - Les chocs pouvant affecter les ménages ruraux. On distingue :

- Les chocs idiosyncrasiques, liés au cycle de vie (ECV) ;
- Les chocs liés à la production. Il s'agit d'événements pouvant affecter positivement ou négativement les activités productives des ménages selon leur nature. Pour 2006/07, nous disposons des variables concernant la récolte réalisée par les ménages (TBRE pour une très bonne récolte et TMRE pour une très mauvaise) et les prix de vente qu'ils ont connus (TBPXV pour un très bon prix et TMPXV pour un mauvais) ;
- Les caractéristiques d'encadrement du microcrédit. On distingue :
 - Concernant le chef de ménages : le genre (GENRE) et le nombre d'années d'études (NI)
 - Concernant le microcrédit : le nombre d'années d'adhésion du bénéficiaire à l'organisme de microcrédit Cecam (NBA) et l'historique des crédits souscrits (NC);
- ε : représente les erreurs de calcul ou de mesure entre les valeurs observées et les valeurs calculées.

Un modèle logit multinomial ordonné admet que la variable expliquée puisse prendre plusieurs modalités. Dans notre cas, les trois modalités de capacités sont les suivantes : faibles, moyennes ou élevées. Il suppose ensuite de sélectionner une modalité de référence. Ici, la probabilité d'appartenir au groupe des ménages ayant des capacités élevées est retenue. Ce choix nous permet de rendre compte de toutes les opportunités ouvertes par le microcrédit pour convertir les capacités. Enfin, pour montrer comment le microcrédit influence le bien-être des ménages par l'amélioration des capacités, nous interprétons les signes des coefficients issus de l'estimation du modèle. En effet, seuls ces derniers sont interprétables car l'ordre de grandeur du coefficient n'a pas de sens en lui-même.

- un signe positif signifie que tout accroissement en valeur absolue de la variable explicative considérée contribue à rendre plus probable les modalités les plus élevées des capacités ;
- un signe négatif signifie *a contrario* que tout accroissement en valeur absolue de la variable considérée contribue à tirer les capacités vers ses valeurs les plus faibles.

Tableau 3 - Les résultats de la régression Logit

Variable d'intérêt	Variables de contrôle	
(+) Montant du microcrédit (MMC)	(+) Très bonnes récoltes (TBRE) (+) Genre du chef de ménage (GENRE) (+) Très bons prix de vente (TBPXV) (+) Ancienneté chez Cecam (NBA)	(-) Evénements de cycle de vie (ECV) (-) Très mauvais prix de vente (TMPXV) (-) Très mauvaises récoltes (TMRE) (-) Nombre de crédit(s) (NC) (-) Niveau d'instruction du chef de ménages (NI)

Il ressort que la principale variable d'intérêt (MMC) agit positivement sur la probabilité d'appartenir à ce groupe au sein de la typologie générale des capacités des ménages. Cela signifie que le montant du crédit a une importance particulière car plus la somme empruntée sera importante, plus l'impact sur les capacités le sera également.

Ce résultat mérite d'être approfondi car, pour le cas du réseau Cecam, la plupart des crédits à montant élevé sont ceux destinés à financer des investissements. Les produits achetés par les bénéficiaires peuvent être des équipements agricoles ou ménagers mais, dans les deux cas, ils permettent de renforcer les dimensions de production et de sécurité des ruraux. Dans le cas des équipements agricoles c'est pour renforcer la dimension de production et dans le cas des équipements ménagers, c'est pour le renforcement de la dimension de sécurité car les biens peuvent être mobilisés pour servir de garanties pour accéder à des prêts futurs. Contrairement au mécanisme de la caution solidaire, présent habituellement dans le microcrédit et reposant sur le lien social, l'originalité des conditions de prêts au sein du réseau Cecam est de requérir une garantie individualisée, sous forme de biens. Cette garantie pourra ultérieurement être actionnée par le lien social classique mais alors, celui-ci verra sa nature modifiée par le nantissement matériel.

Lorsque le montant du microcrédit agit positivement sur les niveaux de capacités, cela se fait avec des variables de contrôle qui pour certaines renforcent les effets du microcrédit et pour d'autres les affaiblissent.

Parmi les variables agissant positivement, on distingue, d'une part, les variables de chocs que sont les très bonnes récoltes (TBRE) et un très bon prix de vente (TBPV). Sur ce point, la régression a donné des résultats prévisibles. On distingue, d'autre part, le nombre d'années d'adhésion au réseau Cecam (NBA). Cela signifie que l'ancienneté dans l'accès aux services microfinanciers permet d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires¹⁶. Dans le cadre de Cecam, la présence durable dans l'organisme explique que la pratique du crédit s'inscrive dans un processus d'apprentissage tout au long des années d'appartenance. Ainsi, la plupart des sociétaires avancent prudemment dans la prise de crédit : ils commencent par de petits montants à court terme, répétés avec une augmentation graduelle pendant plusieurs cycles. Progressivement, la valorisation de la gamme de crédits stimule la capacité de gestion, augmente la confiance des ménages en leur capacité à prendre des risques d'investissement pour développer des activités potentiellement plus rentables et favorise leur insertion dans les marchés (Wampfler & al., 2008).

La variable GENRE du chef de ménage agit de manière ambivalente. Elle améliore les capacités de production et de sécurité lorsqu'un homme est à la tête du ménage. Cela va dans le sens de la littérature sur la pauvreté. Le résultat n'est pas identique pour les femmes chefs de ménages mais celles-ci le sont dans des circonstances indiquant une dégradation de leur conditions de vie (veuvage, séparation...).

Parmi les variables agissant négativement, on distingue tout d'abord les chocs de production au niveau des récoltes (TMRE) ou des prix (TMPV). Ces variables correspondent effectivement à des pertes de revenus et tirent donc les capacités vers le bas. On trouve

¹⁶ Ce résultat contraste avec d'autres études qui mettent en avant le contraire, notamment dans le cas de la microfinance indienne (Guerin, 2006)

ensuite les chocs idiosyncrasiques (ECV) auxquels les ménages font face en puisant dans leur épargne, monétaire ou non monétaire, et qui contribuent également à dégrader leurs capacités.

Conclusion

Au cours du dernier quart de siècle, la définition de la pauvreté s'est progressivement élargie. Au critère dominant et unidimensionnel de la faiblesse du revenu des ménages, la pauvreté multidimensionnelle apporte une vision plus intégrée, permettant de la considérer également comme une construction sociale. Les travaux de Sen s'insèrent dans ce changement de perspective tout en lui offrant un débouché décisif. Il définit en effet le développement comme l'accroissement des capacités de l'individu, c'est-à-dire un ensemble de libertés réelles lui permettant de choisir la vie qu'il souhaite mener. Dans son analyse de la pauvreté, Sen intègre la possibilité de convertir des biens que possède l'individu pour réaliser un objectif défini. Il établit la possibilité du choix des pauvres dans un environnement social donné.

Cette évolution de la conceptualisation de la pauvreté a logiquement influencé sa mesure et les dispositifs de politiques économiques pour la réduire. Le microcrédit est l'un d'entre eux. Il synthétise ces évolutions : il est de nature monétaire mais intéresse également tous les aspects de la vie des ménages. La question était de savoir s'il pouvait être analysé comme un facteur agissant sur les capacités des ménages. Pour y répondre, notre partie empirique devait déterminer les capacités identifiant les groupes de ménages de l'échantillon mais aussi expliquer la réalisation possible des plus structurantes d'entre elles par le microcrédit. Ainsi, la typologie multidimensionnelle des capacités associées au microcrédit confirme une série de résultats acquis dans le cadre des analyses uni- ou multidimensionnelle. Mais elle en apporte de nouveaux :

- L'analyse par les capacités ne confirme pas que la taille des ménages est un facteur univoque de pauvreté. En effet, elle montre que la taille des ménages offre l'opportunité d'avoir un réseau et des liens sociaux plus étendus : faire partie de ce type de ménages constitue un amortisseur important de chocs pour les ménages ruraux pauvres ;
- L'analyse par les capacités montre que la diversification des activités ne fonctionne pas comme un moyen de prévention des risques pour les ménages les plus aisés, qui y préfèrent la spécialisation permettant de déployer de meilleures stratégies productives. Elle est au contraire utilisée par les paysans les moins dotés en ressources pour accroître leurs possibilités d'accès à des revenus complémentaires, bien qu'incertains, dans un contexte marqué par l'impossibilité de choix plus efficaces ;
- Enfin, l'épargne des ménages ruraux prend le plus souvent des formes non monétaires. L'analyse par les capacités confirme bien que le microcrédit permet la monétarisation de l'épargne des ménages ruraux. Mais elle montre aussi que l'accès au microcrédit et l'importance de son montant, qui augmentent avec l'expérience monétaire du bénéficiaire, permettent aux ménages de réaliser à terme des projets d'investissements générateurs de revenus supplémentaires.

Cela signifie que les capacités sont sensibles au revenu et confirme donc que l'approche multidimensionnelle inclut l'unidimensionnelle : la sensibilité des pauvres à leur niveau de revenu, ou à sa variation, demeure réelle. Les critères de l'analyse multidimensionnelle seront d'autant plus pertinents pour faire progresser les analyses de la pauvreté qu'ils intégreront des liens robustes avec le revenu et la croissance. Mais, complémentaiement, ces analyses invitent à renouer avec une conception de la croissance qui s'intéresse aux fins : si la croissance du revenu est utile c'est parce qu'elle ouvre les opportunités aux pauvres en tant qu'individus dans une société potentiellement construite par leurs choix.

Bibliographie

- ALKIRE, S. et M. E. SANTOS (2010). « Acute Multidimensional Poverty: a New Index for Developing Countries », *Human Development Research Papers*, New York:UNDP.
- ALKIRE, S. et J. FOSTER (2011). « Counting and multidimensional poverty measurement », *Journal of Public Economics*, 95 (7-8): 476-487.
- ANAND, P. et A. SEN (1997). « Concepts of Human Development and Poverty: a Multidimensional Perspective », *Human Development Papers*, New York: UNDP.
- ATKINSON, A. B., CANTILLON, B., MARLIER, E. et B. NOLAN (2002). « Indicators for Social Inclusion », *Politica Economica*, 18: 7-47.
- BANQUE MONDIALE (1990). *La pauvreté. Rapport sur le développement dans le monde 1990*, Washington DC.
- BANQUE MONDIALE (1996). *De l'économie planifiée à l'économie de marché*, Rapport sur le développement dans le monde 1996, Washington DC, Paris : Eska.
- BANQUE MONDIALE (2000). *Combattre la pauvreté dans le monde*, Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, Washington DC, Paris : Eska.
- BANQUE MONDIALE (2003). *Développement durable dans un monde dynamique : améliorer les institutions, la croissance et la qualité de vie*, Rapport sur le développement dans le monde 2003, Washington DC, Paris : Eska.
- BARRET, C., REARDON, T. et P. WEBB (2001). « Non farm income diversification and households livelihood strategies in rural Africa: concepts, dynamics and policy implications », *Food Policy*, 26(4): 315-331.
- BAUMANN, E. et J.-M. SERVET (2007). « Introduction », *Autrepart*, 44 : 5-12.
- BOURGUIGNON, F. (1998). « Equité et croissance économique : une nouvelle analyse ? », *Revue Française d'Economie*, 3 : 25-84.
- BOURGUIGNON, F. (2004). « Le triangle pauvreté - croissance – inégalités », *Afrique contemporaine*, 211 (3) : 29-56.
- BISAUX, R. (2011). « Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ? », *L'Economie Politique*, 49 : 6-23.
- BOUQUET, E., WAMPFLER, B., et E. RALISON (2009). « Rigueur scientifique et pertinence des études d'impact en microfinance : une alliance à construire. Enseignements d'une étude en partenariat à Madagascar », *Revue Tiers Monde*, 197 : 91-108.
- BOYE, S., HAJDENBERG, J. et C. POURSAT (2006). *Microfinance, microcrédit et épargne pour le développement*, Paris : Editions d'Organisation.
- BOYER, R. (2001). « L'après consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? », *L'Année de la régulation 2001-2002*, 5 : 11-54.

- CHIAPPERO-MARTENITTI, E. (2008). « Complexity and vagueness in the capability approach: strengths or weaknesses? »: 268-309, in: COMIN, F., QIZILBASH, M. et S. ALKIRE (Edit) (2008). *The Capability Approach: Concepts, Measures and Applications*, Cambridge & New York: Cambridge University Press.
- CHEN, S. et M. RAVALLION (2008). *The developing world is poorer than we thought, but no less successful in the fight against poverty*, Policy Research Working Paper, n° WPS 4703, World Bank.
- CLING, J.-P., RAZAFINDRAKOTO, M. et F. ROUBAUD (Dir) (2002). *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris : Economica.
- COMIM, F. (2008). « Measuring capabilities »: 157- 200, in: COMIN, F., QIZILBASH, M. et S. ALKIRE (Edit) (2008). Op. Cit.
- COMIM, F. (2009). « La réduction de la pauvreté à travers la microfinance : perspective de la capacité » : 59-74, in : BALKENHOL, B. (Dir) (2009). *Microfinance et politique publique*, Paris : PUF.
- DABAT, M.-H., GASTINEAU, B., JENN TREYER, O., ROLLAND, J.-P., MARTIGNAC, C. et A. PIERRE-BERNARD (2008). « L’agriculture malgache peut-elle sortir de l’impasse démo-économique ? », *Autrepart*, 46 : 189-202.
- DASGUPTA, P. (1993). *An Inquiry into Well-Being and Destitution*, Oxford: Clarendon Press.
- DESTREMAU, B. et P. SALAMA (2002). *Mesures et démesures de la pauvreté*, Paris : PUF.
- DOLLAR, D. et A. KRAAY (2002). « Growth is good for the poor », *Journal of Economic Growth*, 7(3) : 195-225.
- DOSTIE, B., HAGGBLADE, S. ET J. RANDRIAMAMONJY (2002). « Seasonal poverty in Madagascar: magnitude and solutions », *Food Policy*, 27: 493–518.
- DUBOIS, J.-L. et S. ROUSSEAU (2008). « Reinforcing Household’s Capabilities as a Way to Reduce Vulnerability and Prevent Poverty in Equitable Terms »: 421-436, in : COMIN, F., QIZILBASH, M. et S. ALKIRE (Edit) (2008). Op. Cit.
- EHLERS, T.B. et K. MAIN (1998). « Women and the false promise of microenterprise », *Gender and Society*, 12 (4): 424-440.
- ESCOFIER, B. et J. PAGES (2002). *Analyse factorielle simple et multiple : objectifs, méthode et interprétation*, 3^{ème} édition, Paris : Dunod.
- GADREY, J. et F. JANY-CATRICE (2007). *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris : La Découverte : Repères.
- GUERIN, I. (2006). « Women and their money: multiple, complex and evolving practices », *Development and change*, 37 (3): 549-570.
- GUERIN, I. et J. PALIER (2005). « Empowerment, self-help groups et solidarité démocratique en Inde »: 173-194, in: GUERIN, I., MARIUS-GNANOU, K., PAIRAULT, T., et J.-M. SERVET (Edit) (2005) *La microfinance en Asie. Entre traditions et innovations*, Paris : Karthala.
- GUERIN, I., PALIER, J. et B. PREVOST (2009). *Femmes et microfinance, Espoirs et désillusions de l’expérience indienne*, Paris : Edition des Archives Contemporaines.
- FALL, M. et D. VERGER (2005). « Pauvreté relative et conditions de vie en France », *Economie et Statistique*, n° 383-384-385 : 91-107.
- HULME, D. (2000) « Impact Assessment Methodologies for Microfinance : Theory, Experience and Better Practice », *World Development*, 28(1): 79-98.

- KANBUR, R., et L. SQUIRE L. (2002). « L'évolution de notre manière d'envisager la pauvreté : analyse des interactions » : 155-189, in : MEIER, G.M et J. E. STIGLITZ (Edit) (2002). *Aux frontières de l'économie du développement. Le futur en perspective*, Paris : Eska/Banque Mondiale.
- KUZNETS, S. (1955). « Economic Growth and Income Inequality », *American Economic Review*, 45 (1): 1-28.
- LELART, M. (2005). *De la Finance Informelle à la Microfinance*, Paris : AUF : Editions des Archives Contemporaines.
- MAC GREGOR, J. A., MOSLEY, P., JOHNSON, S. et A. SIMANOWITZ (2000). « How can impact assessment take into account wider social and economic impacts? », *Imp-Act*, Working Paper, n°3, june.
- MAURIN, L. (2011). « Huit millions de pauvres, un chiffre exagéré », l'Observatoire des inégalités : http://www.inegalites.fr/spip.php?article936&id_mot=30.
- MICHEL, S. et V. CARPENTIER (2010) « Towards an Index of Social Infrastructure of Human Development (ISIHD) », contribution to *Twenty Years of Human Development: the Past and the Future of the HDI*, The Von Hugel Institute/Capability and Sustainability Network, University of Cambridge, in collaboration with the United Nations Development Programme.
- MINTEN, B., RANDRIANARISOA, J.-C. et L. RANDRIANARISON (2003). *Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar*, USAID -Cornell University – INSTAT – FOFIFA, Madagascar.
- MINTEN, B. et T. RAZAFIMANANTENA (2006). « The structure of the rural economy », in: MINTEN, B. (Ed) (2006) *The role of agriculture in poverty alleviation revisited: the case of Madagascar*, Washington DC: World-Bank.
- OIT (1976). *Employment, Growth and Basic Needs: a one world Problem*, Report of the Director-General of the International Labour Office, Geneva : International Labour Organisation.
- PAUGAM, S. (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris : PUF.
- PIKETTY, T. (1994). *Introduction à théorie de la redistribution des richesses*, Paris : Economica.
- PIKETTY, T. (2006). « The Kuznets' curve, yesterday and tomorrow »: 63-73, in: BANERJEE, A., BENABOU R. et D. MOOKHERJEE (Eds.) (2005). *Understanding poverty*, Oxford: Oxford University Press.
- PNUD (1990). *Définir et mesurer le développement humain*, Rapport sur le développement humain 1990, Paris : Economica.
- PNUD (1997). *Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, Rapport mondial sur le développement humain 1997, Paris : Economica.
- PNUD (2010). *La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain*, Rapport sur le développement humain 2010, Édition du 20e anniversaire du Rapport sur le Développement Humain, New York : United Nations Publications Customer Service.
- RANDRIAMANAMPISOA, H. (2011). *Microcrédit et gestion des risques : une grille de lecture par les capacités, le cas des manages ruraux des hautes terres de Madagascar*, thèse de doctorat, novembre, Université Montpellier 1.
- RAVALLION, M. (1992). « Poverty Comparisons, A Guide to Concepts and Methods », in: *Living Standards Measurement Study*, Working Paper n° 88, Washington D.C : World Bank.

- RAVALLION, M. (1998). « Poverty lines in theory and practice, Living Standard Measurement Study », Working Paper, n° 133, The World Bank.
- RAVALLION, M. (2012). « Troubling tradeoffs in the Human Development Index », *Journal of Development Economics*, 99: 201-209.
- RINGEN, S. (1987). *The possibility of politics: a study in the political economy of the welfare state*. Oxford: Clarendon Press.
- SEN, A. (1984). *Resources, Values and Development*, Oxford: Basil Blackwell.
- SEN, A. (1985). *Commodities and Capabilities*, Amsterdam: North-Holland.
- SERVET, J.-M. (2006). « Quand le micro-crédit enferme les plus pauvres dans la dette : l'avis de l'expert », *Le Temps*, 8 décembre.
- SERVET, J.-M. (2011). « La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde) », *Revue Tiers Monde*, 207 (3) : 43-59.
- SRIRAM, M. S. (2010). « Microfinance: a fairy tale turns into nightmare », *Economic and political weekly*, 45 (43): 10-13.
- STREETEN, P. et F. STEWART (1981). « First things first, Meeting basic needs in developing countries », *World Bank publication*, Washington: Oxford University Press.
- STEWART, F. (1995). « Basic Needs, Capabilities and Human Development », *Greek Economic Review*, 17 (2): 83-96.
- STIGLITZ, J. E. (2002). *La grande désillusion*, Paris : Fayard.
- STIGLITZ, J. E., SEN, A. et J.-P. FITOUSSI (2009). *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris : Odile Jacob.
- TREILLET, S. (2002). *L'économie du développement*, Paris : Nathan.
- UN (2005). General Assembly Resolution A/58/488, New-York.
- UNICEF (1987). *L'ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, Paris : Economica.
- WAMPFLER, B., BOUQUET, E. et E. RALISON (2008). *Etude de l'impact du réseau des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuels (CECAM) de Madagascar- Rapport final de l'étude 2003-2007*, Montpellier : Cirad.
- YUNUS, M. (2006). *Vers un monde sans pauvreté*, Paris : J.-C. Lattès.

Documents de Travail Art-Dev :

- 2012-01 Sourisseau JM, Bosc PM, Fréguin-Gresh S, Bélières JF, Bonnal P, Le Coq JF, Anseeuw W, Dury S. Représenter la diversité des formes familiales de la production agricole. Approches théoriques et empiriques.
- 2012-02 Michel, S., Randriamanampisoa H. La pauvreté multidimensionnelle au prisme du microcrédit.
- 2012-03 Ricci, F. Traps due to negative externalities arising from the uneven spatial distribution of innovative activities.
- 2012-04 Chevalier, P. Quels effets des réglementations nationales dans la programmation LEADER dans l'Union Européenne ?

UMR 5281 ART-Dev – site Saint-Charles
rue Henri Serre – 34 090 Montpellier
tél. : 33 (0)4 67 14 71 07
artdev@univ-montp3.fr
<http://recherche.univ-montp3.fr/artdev>

